

Communiqué de presse

Paris, le 18 avril 2013

Marché de détail du gaz naturel :

L'A.N.O.D.E se félicite du constat de l'Autorité de la concurrence sur les dysfonctionnements actuels du marché et soutient sa demande de suppression des tarifs réglementés de vente pour améliorer le pouvoir d'achat des Français

L'Autorité de la concurrence a rendu, ce jour, un avis concernant le projet de décret relatif aux tarifs réglementés de vente (TRV) de gaz naturel, modifiant le décret du 18 décembre 2009. L'Autorité saisit cette occasion pour se positionner, de façon plus large, sur la situation actuelle sur le marché du gaz.

L'A.N.O.D.E adhère pleinement au constat effectué par l'Autorité de la Concurrence concernant l'échec de l'ouverture du marché de la fourniture de gaz naturel.

La **constante politisation des TRV**, orchestrée depuis des mois, par les divers Gouvernements limitant, de manière illégale, les hausses des tarifs et dénoncée vigoureusement par l'A.N.O.D.E notamment dans le cadre de multiples recours devant le Conseil d'Etat, a créé une véritable défiance des fournisseurs alternatifs sur le marché du gaz. En effet, ces gels des tarifs ont, d'une part, **empêché la concurrence de se développer en nuisant gravement à la santé financière des fournisseurs déjà présents en France** et d'autre part, rebuté la plupart des opérateurs gaziers étrangers qui ambitionnaient de venir y développer leurs activités.

Dans ce contexte, **l'A.N.O.D.E ne peut que partager la recommandation de l'Autorité de la concurrence qui préconise la suppression progressive des TRV de gaz naturel**. La gestion actuelle des TRV sur le marché français freine le développement des fournisseurs alternatifs et ne permet, ainsi, pas de stimuler la concurrence. Pourtant, c'est bien la concurrence entre les opérateurs qui permet d'assurer la compétitivité des prix et l'innovation technologique.

Fabien Choné, le Président de l'A.N.O.D.E le clame, depuis des mois : *« A l'heure où le pouvoir d'achat est une préoccupation majeure des Français, il est incompréhensible que les pouvoirs publics, en plus de freiner le développement de la concurrence, vrai vecteur de modération tarifaire, n'informent pas les consommateurs de l'existence d'offres beaucoup plus compétitives que les TRV, allant jusqu'à -15% sur certains segments »*.

L'A.N.O.D.E demande, par conséquent, une nouvelle fois au Gouvernement de **lancer très rapidement une campagne de promotion de la concurrence**.

Contact : Dorothée Dayraut
01 42 27 53 37 – ddj@anthenor.fr

Présentation de l'A.N.O.D.E

L'Association Nationale des Opérateurs Détaillants en Energie a pour objectif de promouvoir la création en France d'un marché libéralisé qui permette aux consommateurs de bénéficier des avantages offerts à la fois par le développement de la concurrence, et par les spécificités de la politique énergétique française.

Les membres de l'A.N.O.D.E sont :

eni gas & power France, Gaz de Paris, Lampiris, Planète Oui et Poweo Direct Energie